

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard

10 juillet 2023 - 1 €

N° 39

Et maintenant que vais-je faire ?

Il n'est pas utile de ressasser tous les arguments et polémiques que l'on entend et revoir en boucle les images des émeutes. On va entendre les propositions les plus extrêmes de chaque camp. Et maintes fois exprimées, sans suite. On a compris et on est habitué hélas aux dégradations des biens communs. On n'ose plus dire non à personne de peur de le choquer. Le « *pas de vague* » a entraîné des tsunamis. On ne sait plus dans la France contemporaine régler un conflit sans violence au nom de l'injustice, de l'inégalité, de la discrimination ou autres motifs. Malgré les leçons de morale qu'on nous assène tous les jours et qui vont toutes dans le même sens dit progressiste qui conduirait à une société parfaite, on n'avance pas en matière de démocratie et de tolérance. Après les attentats du Bataclan on entendait l'antienne « ils n'auront pas notre haine » pour essayer de ne pas assumer. Mais on ne règle rien si on ne dénomme pas exactement les faits. « *J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon* » disait Nicolas Boileau dans *Les Satires* vers 1660. La loi des bandes ne peut remplacer celle de la Nation. Ces jeunes voyous sont en réalité des autocrates qui s'ignorent : seules leurs vérités seraient acceptables !

Je tire mon chapeau au maire de L'Haÿ-les-Roses que l'on a voulu assassiner

avec sa famille. Il est en colère mais n'a pas la haine. Je ne sais pas si j'aurai la force morale d'en dire autant si on avait voulu ma mort et celle de ma famille. Je ne crois pas que je tendrai la deuxième joue et que je serrerais la main de mes ennemis. Être humain comme l'amour exigent la réciprocité. Pardonner n'a parfois aucun sens. Alphonse Karr disait « Je suis contre la peine de mort mais que MM. les assassins com-

encent ». Me Badinter a supprimé à juste titre la vengeance de la société car elle ne peut utiliser les armes de ceux qui la combattent ou brisent le pacte social et font des victimes au nom de je ne sais quoi de subjectif. L'excuse ne peut justifier la violence. Sans punition tout reste ouvert aux fauteurs de troubles, qu'il s'agisse d'une révolte ce qui ne change rien ou d'un défi personnel. Surtout si des intellectuels cherchent des raisons



SOMMAIRE

P. 1 : Que vais-je faire ? – P. 3 : Médiathèques. – Lectures. – P. 4. Collectivité P. 5 : Le mot magique. – Lettre à celui dont le commerce a été saccagé. – P. 6 : Prairies sensibles. – P. 7 : Tabac. – Téléphone. P. 8 : Quelles suites ? – P. 9 : Le sommet de tous les dangers. – Un été d'inquiétude. – P. 10 : Ariane V. – Chine. – P. 11 : Le sultan décolonisateur. – P. 12 : La vie plutôt que le vivant.

■ **Patronat:** Patrick Martin, 63 ans, a été élu président, par les 1 120 grands électeurs du Medef, avec 73,18 % des voix, à Meudon le 6 juillet. Il prend la suite de Geoffroy Roux de Bézieux pour les cinq prochaines années. Il est le dirigeant et propriétaire de Martin Belaysoud Expansion, entreprise de distribution de matériel de construction fondée en 1829, qui compte 3 000 salariés sur 220 sites en France, au Maroc et en Slovaquie.

■ **Industrie:** L'usine ZF PWK Mécacentre de Saint-Étienne (Loire), 188 salariés, spécialisée dans la production de châssis pour l'automobile a été placée, le 5 juillet, en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Saint-Étienne. La CGT a annoncé une grève pour obtenir un rendez-vous avec les actionnaires allemands qu'elle soupçonne d'avoir programmé de longue date la fin de leurs usines françaises. Le groupe ZF a également mis en vente son usine d'Andrézieux-Bouthéon, dans le même département, où 330 personnes fabriquent des boîtes de vitesses pour poids-lourds.

■ **Confiture:** Le confiturier Lucien Georgelin, n° 2 de la confiture en France (environ 350 salariés et 50 millions de dettes) a déposé son bilan au tribunal de commerce d'Agen le 4 juillet pour qu'il transfère l'affaire au tribunal spécial de Toulouse qui tentera d'organiser un redressement judiciaire.

■ **Agriculture:** La Commission européenne a validé, le 6 juillet, le projet français d'aider ses producteurs de pommes de terre féculières à hauteur de 5 millions de

culturelles, identitaires et historiques ou économiques et sociales ou rejettent toute faute sur l'État prétendument structurellement raciste et les institutions, pour tenter d'admettre ce qui ne peut l'être. Ou minimiser les conséquences. Quel que soit l'évènement déclencheur qui est du ressort de la justice.

Toutes les révoltes et les révolutions doivent avoir une fin sinon c'est contre-productif et l'histoire nous apprend que l'on revient en pire à ce qu'on ne voulait pas. On ne change pas les mentalités de force et on ne crée pas une République exemplaire par un coup de baguette magique, par des slogans, et en trouvant des boucs émissaires comme les riches car on est toujours le pauvre d'un autre ou les forces de l'ordre qui reçoivent des instructions et appliquent la loi. L'utopie est utile mais pas toujours compatible avec les nécessités. Sa responsabilité individuelle qui s'appuie sur une conscience avec le respect des autres même si on ne les aime pas, avec la méritocratie républicaine notamment par l'éducation et le travail permettent de sortir de sa condition initiale. La religion et la victimisation n'aboutissent à rien. Et il faut ouvrir les yeux sur ce qui se passe ailleurs avec la répression à balles réelles ou des régimes autoritaires dans le sens concret du terme. L'Algérie, l'Iran ou la Turquie sinon l'Afghanistan devraient se regarder dans la glace. Notre État providence plutôt nounou avec ses libertés et protections est envié dans le monde ainsi que nos valeurs humanistes. Sinon pourquoi tant de migrants veulent s'y installer ou sont déjà venus et se sont insérés en se sentant français quelles que

soient leurs origines ?

Les émeutiers n'ont pillé que les magasins de marchandises y compris de luxe car il faut être lucide même en perdant ses nerfs, mais pas les librairies, sauf une exception à Nantes avec des émeutiers d'un profil bien particulier. Je m'en réjouis car pour méditer ils vont pouvoir lire *Le Guépard* de Giuseppe Tomasi di Lampedusa où le prince Salina soupire: « *Il faut que tout change pour que tout reste pareil* ». L'Italie se constituait après la révolution de Garibaldi et Mazzini. Les conseillers idéologiques de nos jeunes délinquants qui ne sont pas les payeurs leur expliqueront peut-être ce qu'il faudrait comprendre.

Gilbert Bécaud chantait: « *Et maintenant que vais-je faire de tout ce temps que sera ma vie; de tous ces gens qui m'indiffèrent maintenant que tu es partie...* ». Mais l'espérance n'est pas partie et les raisons de construire ensemble demeurent. Car il faut croire en notre pays. La France s'est sortie de crises et de catastrophes qui auraient pu la faire disparaître. Elle a résisté. Ce ne sont pas quelques milliers d'individus mal à l'aise dans leurs peaux, frustrés et aigris, victimes prétendues, endoctrinés et haïssant leurs semblables qui vont nous faire renoncer. Pour reprendre une image qui ne plaît pas aux intéressés il faut remettre l'église au centre du village et rappeler qu'avec les droits le citoyen a des devoirs au-delà de sa communauté ou de ses croyances ou de son domicile. Citoyen, comme frère, c'est un joli nom camarade et ça veut dire beaucoup. Personne n'est assigné à résidence sauf dans sa tête.

Qu'allons-nous faire ? On

ne peut laisser l'État donc nous le peuple qui doit agir se dépêtrer et imaginer des solutions rapides mais pérennes. Puis sanctionner les incapables au pouvoir s'ils ne trouvent pas immédiatement LA solution. Comme si une certaine opposition dont on n'entend pas vraiment les cris de protestation et d'appel au calme avait des mesures miracles. Dissoudre à chaud l'assemblée nationale me paraît risqué car on sait ce que l'on a et que l'on peut estimer insuffisant mais on ne décrète pas ce qui va venir au pouvoir avec tel programme. Le remède peut tuer le malade. N'ajoutons pas une crise institutionnelle aux problèmes posés. Tous les corps intermédiaires et les élus doivent participer à une sorte d'union nationale et définir un consensus. Ce qui n'empêche pas la volonté de changement. Mais ce dernier sera durable que lorsque les comportements individuels auront évolué pour prendre en compte l'intérêt général et recréer une vraie Nation avec des devoirs. Outre le rétablissement de l'autorité qui n'est pas du caporalisme, familles et écoles compris. Car sans règles, sans lois ni ordre public les libertés disparaissent ou oppriment si elles sont sans limites. On est loin de la mort de Nahel ce pseudo-ange déchu.

Et moi que vais-je faire ? Je suivrai mon chemin sans repentance, celui du devoir du citoyen lambda et m'investirai partout où on a besoin d'aides. C'est dérisoire mais si chacun d'entre nous s'engageait, peut-être que par ces exemples certains comprendraient ce qu'est vivre ensemble. La sécurité et la cohésion sociale sont l'affaire de tous et l'État n'est pas omniscient. Il est

souvent pesant, tatillon mais faible dans ses fonctions régaliennes. Il ne fait pas confiance aux gens de terrains les maires – dont j'ai été des années comme premier adjoint – en particulier. Et maintenant à chacun de prendre ses responsabilités.

Christian Fremaux

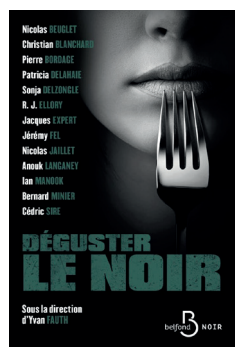
Médiathèques

Parmi 1050 bâtiments (au bas mot) victimes des dernières émeutes « juvéniles », on aura vu quelques médiathèques... On appelle ainsi les anciennes bibliothèques, en général municipales, qui se sont adaptées pour mettre à disposition de leurs usagers des contenus audiovisuels, sur place (mais les disques, cassettes audio vidéo, CD ont tendance à disparaître, malgré le regain inattendu des vinyles...) ou par télétransmission.

Il va falloir les réparer, reconstruire, mettre « aux normes » ? Est-ce vraiment utile ? Si du moins on met à part leurs fonctions de conservatoires de documents précieux, d'encouragement aux éditeurs, aux auteurs, aux libraires auprès desquels les bibliothèques doivent s'approvisionner pour renouveler leur offre... Et le fait que cela donne un usage à des bâtiments anciens remarquables pas si faciles à utiliser (mais c'est de moins en moins vrai tant la course aux normes s'accélère). Ou encore le fait qu'il s'agit pour les plus jeunes de la plus intelligente des garderies et un lieu réputé idéal pour des expositions d'art ou des « ateliers d'écriture » à destination du troisième âge menacé par l'alzheimer...

L'État y croit puisqu'il a lancé un plan exceptionnel d'équipement pour les pro-

Suite en page 4.



ROMAN HISTORIQUE

L'alchimiste

Mars 1691. Jean Trouin, dix-huit ans, quitte Bargemon, un village près du fleuve Var, pour se rendre au comté de Nice. Là il doit remettre au chevalier de la Fare, gouverneur de la province, les cinq platines de fusil gravées de ses initiales qu'il a lui-même forgées. « Un travail d'orfèvre », selon le maître-maréchal, qui devrait lui valoir des compliments. Il ne le sait pas encore, mais ce voyage va changer sa vie. En chemin, il rencontre Lascaris, un alchimiste qui souhaite faire de lui son disciple. Jean Siccardi nous transporte sur les routes de cette Provence qu'il affectionne dans le sillage d'un jeune apprenti promis à un bel avenir s'il ne succombe pas à la fièvre de l'or.

« Le Dernier Faiseur d'or », Jean Siccardi, Calmann-Lévy, coll. territoires, 392 p., 20,50 €.

NOUVELLES

Papilles et criminalité

Voici le dernier volet de cette collection qui associe les cinq sens et le crime. Treize auteurs de polar se sont mis à table pour nous faire « déguster le noir ». Aigres-douces ou franchement amères, leurs nouvelles se déclinent en une multitude de saveurs. Bernard Minier

nous entraîne en pleine révolution iranienne à la recherche des goûts qui caractérisent différents peuples. Ian Manook convie trois acolytes autour d'une feijoada, un ragoût brésilien. R.J. Ellory explore des scènes de crime où les victimes ont été cruellement mutilées. Chaque mets cache un cou-teau bien aiguisé.

« Déguster le noir », sous la dir. d'Yvan Fauth, Belfond noir, 304 p., 21 €.

ESSAI

Témoigner

Le Salvador, l'un des pays les plus violents au monde. Les gangs y affrontent les policiers dans une guerre qui fait des centaines de victimes. Óscar Martínez est un journaliste d'investigation, un enquêteur réputé en Amérique latine. Son livre est une réflexion sur son métier. Chaque jour, il risque sa vie pour informer sur les trafics et la corruption, notamment celle de la police. Il met aussi celle de ses informateurs en danger. Les révélations contenues dans l'un de ses reportages ont entraîné l'assassinat de trois de ses sources qui avaient accepté de témoigner.

« Les morts et le journaliste », Óscar Martínez, Métailié, 240 p., 20,50 €.

REVUE

Nuits bleues

À Skagen, une ville de pêcheurs danois, les nuits d'été

sont bleues comme si un filtre s'était posé sur le paysage. Longtemps lieu privilégié des peintres, cette cité attire aujourd'hui les photographes. Polka, la revue du photoreportage, a donné carte blanche à Joakim Skildsen pour en révéler toute la beauté. Autres sujets abordés : intelligence artificielle et photo créative, la guerre en Birmanie, un foyer d'accueil de jeunes garçons près de Perm (Russie), des retraités au travail...

« Illuminations », Polka, n° 61, 7 €. En kiosque et en librairie.

Catherine PAUCHET

La Nation Française hebdo

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149

ISSN 2967-2988
marque déposée à l'Inpi.

Imprimé par nos soins.
Abonnement :
1 an = 20 euros
à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire :
<https://buy.stripe.com/2803e-q3Re7RS3C000>

Suite de la page 3.

tout et de 250 000 euros au maximum pour chaque exploitation. La féculerie (extraction de l'amidon pour un usage alimentaire, pharmaceutique ou industriel) concerne, selon Wikipedia, 1 300 producteurs, 2 700 emplois salariés directs et indirects.

■ **Bourse :** L'autorité des marchés a requis, le 7 juillet, contre Rallye, maison-mère de Casino, une amende de 25 millions d'euros, et une amende de 2,5 millions contre son directeur général Franck Hattab, pour « manipulation des marchés » et « diffusion d'informations fausses ou trompeuses » visant à minorer artificiellement ses dettes pour maintenir son cours de Bourse. Énergie : La SnCF a annoncé le 6 juillet la création d'une filiale chargée de produire de l'électricité par des panneaux photovoltaïques placés sur ses diverses installations. L'ambition est de produire autant qu'une centrale nucléaire et de parvenir à l'horizon 2050 à l'autosuffisance en énergie pour les trains français.

■ **Éducation :** Le ministère de l'Éducation nationale a publié le 6 juillet les chiffres du recrutement par concours des enseignants pour la prochaine rentrée. 23 800 postes étaient proposés. 3 163 n'ont pas été pourvus. Dans le primaire, certaines académies ont plus de problèmes que d'autres : 60 % des postes pourvus à Créteil, 55 % à Versailles, 30 % seulement en Guyane. Les postes vacants seront occupés par des contractuels n'ayant pas passé ou pas réussi le concours et qui recevront une formation de 7 à 8 jours durant l'été. Pour le secondaire 86 % des

jets de modernisation des médiathèques : 103,4 millions d'euros en 2021 et la même somme en 2022, encore que le ministre de l'Économie, sur le site *En avoir pour mes impôts* n'évoque que deux fois 30 millions, dans le cadre du projet *France relance*. Toujours est-il que ce soutien de l'État représente jusqu'à 50 % du financement pour la construction de bibliothèques et jusqu'à 80 % pour les projets d'extension des horaires d'ouverture. Ce budget est peu ou prou doublé par le mille-feuille habituel français avec des financements régionaux, départementaux, municipaux... En 2018, les collectivités locales ont dépensé en moyenne 22 euros par habitant pour financer des bibliothèques de lecture. La dernière *Enquête sur les publics et les usages des bibliothèques municipales* du ministère de la Culture semble dater de 2016. 40 % des Français de 15 ans et plus fréquentaient alors ces lieux (35 % dans l'étude précédente datant de 2005). Cette enquête affirmait que « les équipements de lecture publique sont ainsi devenus incontournables et indispensables pour les jeunes générations, qui les fréquentent massivement et pour lesquelles elles constituent un relais efficace des politiques d'éducation artistique et culturelle. »

Il y a eu ensuite l'effet de la pandémie, qui a durablement coupé le lien physique, et l'État a fait des enquêtes partielles, surreprésentant les grands établissements mais censées dépeindre la situation des quelque 14 500 bibliothèques fréquentées par le grand public. Elles indiquent que « si la fréquentation physique des biblio-

thèques a baissé en 2020, il faut cependant noter que leur activité numérique a fait preuve d'un dynamisme particulièrement remarquable. » En pourcentage, cela donne une baisse de plus ou moins 50 % en 2019-2020 et un rebond d'environ 17 % en 2020-2021 concernant les entrées et les prêts. On est loin d'avoir retrouvé les chiffres d'avant 2019.

Et qu'en est-il en 2023 ? À qui fera-t-on croire qu'à l'heure où la lecture sur papier est en recul, concurrence par tout ce qu'on peut consulter à partir de son ordinateur, sa tablette, sa liseuse et surtout de son smartphone – qui permet de se passer d'un intermédiaire pour stocker localement des connaissances –, on a encore besoin d'un si vaste réseau de médiathèques ? Pour lire de coûteuses revues spécialisées, des magazines haut de gamme... peut-être ?

L'aménagement d'une médiathèque moderne pour une ville moyenne ou petite peut coûter environ 6 millions d'euros pour disons (en étant optimiste) 2 000 m² de plancher. Des calculs, rarement rendus publics, indiquent qu'il faut y rajouter à peu près tous les 5 ou 6 ans la même somme en frais de fonctionnement et d'entretien (on évacue la question du vandalisme mais on peut signaler la question de l'explosion des coûts de climatisation).

Si vous posez la question autour de vous, la plupart de vos voisins n'ont en fait jamais mis les pieds dans une bibliothèque depuis de très nombreuses années, pas plus d'ailleurs qu'ils n'ont fréquenté un théâtre, subventionné ou non, et même probablement une salle de sport, municipale ou non, voire une église (propriété

de la commune depuis 1905). Tout équipement collectif n'est jamais utilisé que par une part très infime de la population globale. Cela n'a rien de scandaleux en soi, mais à l'heure des trois mille milliards de dette du pays et d'un rapport de la Cour des comptes (4 juillet) sur les finances locales, qui suggère que les collectivités locales devraient participer à l'effort de désendettement, cela constitue-t-il un sujet de réflexion pour nos édiles ? Ou bien continue-t-on comme avant, parce que la culture, c'est sacré et électoralement visible ?

Frédéric Aimard

Collectivités

Au début de la semaine dernière, la Cour des comptes a entamé la publication progressive de son rapport annuel sur la situation financière des collectivités territoriales, ce qui a été l'occasion de mettre le doigt sur l'insolente santé financière de celles-ci au moment où l'exécutif, grâce aux pressions de Bruxelles, va devoir trouver 60 Mds€ d'ici la fin du quinquennat pour ramener le déficit aux alentours de la barre des 3 %.

Du fait de l'inflation, les impôts perçus par les collectivités sont en pleine croissance : la TVA, dont une part substantielle leur est affectée, a vu ses recettes augmenter de 9,2 % l'année dernière (+3,5 Mds€), idem pour la taxe foncière et la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), dont le rendement augmente de 3,4 % en 2022 et 7,1 % en 2023.

Du côté des dépenses, les coûts de la masse salariale,

à cause notamment du dégel du point d'indice des fonctionnaires par l'État, ne sont pas en reste et progressent de 5,2 %, le total des dépenses de fonctionnement dépassant désormais les 200 Mds€.

Conséquence mécanique, l'épargne brute des collectivités (avant remboursement de la dette) est passée de 33,9 Mds€ en 2017 à 43 Mds€ en 2022, l'épargne nette suivant à peu près le même chemin (+ 7,4 Mds€).

Certes les finances des collectivités locales vont sans doute souffrir de la crise, notamment les départements dont une partie significative des ressources vient des droits sur les cessions immobilières, mais la situation actuelle de confort financier des collectivités locales tient au fait que celles-ci vivent désormais essentiellement de compensations financières attribuées par l'État plutôt que de leurs ressources propres.

Ces collectivités n'ont plus d'indépendance ni financière, ni fiscale et ne sont donc plus vraiment responsables de leurs budgets. Il est urgent qu'elles retrouvent la maîtrise de leurs ressources et qu'elles en soient responsables devant les électeurs.

Romain Delisle

Le mot Magique

Un administré essaie d'avoir un renseignement banal auprès de son administration. Il est vrai qu'aujourd'hui, en fonction de la question, il est déjà compliqué de savoir à quelle porte frapper : commune ? département ? région ? métropole ? intercommunalité ? syndicat intercommunal ?

Suite en page 6.

Lettre à celui dont le commerce a été saccagé

Plus rien, il ne reste plus rien ou presque de ce que vous avez mis des années à construire. Partis en fumée la boutique, le garage, le bistrot, la pharmacie, un peu plus loin l'école, la gendarmerie, le supermarché, le gymnase, la bibliothèque, la mairie... Des gens sont venus au milieu de la nuit, cagoulés ou pas, pour saccager, brûler, voler, emporter ce que vous aviez « la chance » de posséder, avant de repartir les bras chargés sous l'œil, de toute évidence devenu totalement inutile, des caméras. Je dis « des gens » car il faut faire très attention de nos jours à ce que l'on écrit, car il faut prendre en compte les « circonstances atténuantes » dont peuvent bénéficier ceux qui pillent à l'avenant et propagent les incendies.

Bien qu'équipés d'un certain savoir-vivre, nous serions, à ce titre, quelques millions à pouvoir procéder de la sorte. Autrement dit, à ne plus considérer les limites qui séparent le payant du gratuit. Imaginons le scénario selon lequel nous

pourrions débarquer dans vos magasins en pleine journée ou à la nuit tombée, avec ou sans voiture bélier, pour nous servir et, au passage, tout dégrader en toute impunité puisque nous sommes des citoyens français.

Si l'interrogation peut paraître « insolite », elle interpelle sur la légitimité d'une certaine sédition. Celle qui couve depuis quelques mois aux quatre coins du pays, comme pour défier le pouvoir en place, comme pour jauger la capacité d'indignation, comme pour mesurer la faculté de destruction. Car le verbe « détruire » est celui qui correspond le mieux au contexte actuel. Voisin de « déconstruire », il fait écho à un certain idéal, à une certaine complaisance politicienne. Celle qui utilise la colère des uns et des autres pour fabriquer, nous y venons, le combustible et alimenter la combustion.

Du vandalisme cautionné sur les exploitations agricoles aux événements que connaît, ces jours-ci, notre pays avec le saccage de vos commerces et celui des institutions, nous sommes invités à respecter le culte de la persécution en faisant preuve de repentance, en récitant sagement

notre acte de contrition devant ceux qui ne veulent plus établir de différence entre celui qui construit et celui qui détruit, entre celui qui répare et celui qui s'égare. Là où les limites de l'acceptation sont franchies. Là où nous ne sommes peut-être pas assez qualifiés pour comprendre le désarroi d'une certaine population, mais où nous serons, tôt ou tard, sollicités pour endosser le coût de ces dégradations.

D'une députée qui participait, aux côtés des Soulèvements de la terre, au saccage d'une exploitation maraîchère, à celles présentes lors de la marche blanche jeudi dernier, les ficelles de la récupération politique tiennent moins du fil de pêche que du câble à débarder.



par Jean-Paul Pelras *

Étrange République en effet où, tandis que la France brûle, ceux qui sont censés la protéger jouent avec les allumettes d'un côté ou vont, de l'autre, assister, comme si de rien n'était, au concert d'un troubadour anglais entre deux tirs de mortiers. Surréaliste, totalement surréaliste !

Avec, en fond d'écran, cette propension à se dire, depuis des années, que tout va s'arranger, que le prochain président, la prochaine majorité, les prochains gouvernements vont s'en occuper. Un peu comme si la délégation et la relégation sine die des problèmes étaient inscrites dans la Constitution. L'important étant de pouvoir exister d'un mandat sur l'autre, d'une investiture à l'autre, d'une forfaiture à l'autre. En comptant sur le temps qui passe et sur l'acceptation de nos petites sociétés à supporter l'inacceptable. À supporter cette partition sociétale qui cherche, à gauche comme à droite, aux extrêmes, en marche comme à l'arrêt, la porte de sortie du côté des accommodements raisonnables.

Depuis 2017, nous disposons, à ce titre, d'un mot largement usité par ceux qui nous gouvernent : la « résilience ». Ou comment apprendre à nous résigner, bon gré, mal gré et en toutes circonstances ! ■

* Rédacteur en chef de l'hebdomadaire *L'Agri* et éditorialiste du *Bulletin d'Espalion*, ancien paysan et syndicaliste agricole, il vient de publier *Bien chers tous*, aux éditions MBE, 550 pages, 20€.

postes sont pourvus, mais avec des matières très déficitaires: mathématique, allemand, espagnol, lettres classiques...

■ **Police :** Plusieurs rassemblements en souvenir d'Adama Traoré, prévus à Persan-Beaumont dans le Val-d'Oise puis à Paris par sa sœur Assa le 8 juillet, ont été interdits par la préfecture de police confirmée par la justice. Mais, malgré l'interdiction, des élus LFI ont participé au Rassemblement de la place de la République à Paris, avec environ 2000 personnes.

■ **Éducation :** Les grandes vacances ont commencé le 7 juillet. 84811 bacheliers (sur 917 000) sont encore en liste d'attente sur la plateforme Parcoursup qui attribue les affectations dans l'enseignement supérieur en fonction des choix exprimés, des places disponibles et des profils des candidats. I

■ **Impôts :** Parmi les pistes indiquées, le 5 juillet devant le Sénat par le premier président de la Cour des comptes Pierre Moscovici, pour réduire le déficit de la nation (trois mille milliards de dette), figure la réévaluation systématique de l'efficacité des diverses niches fiscales. La Cour estime leur coût à 94 milliards d'euros cette année. Le déficit public a atteint 4,7 % du PIB en 2022 et va vers les 4,9 % en 2023 au lieu des 3 % voulus par les autorités européennes...

■ **Disparitions :** Le philosophe Alain Besançon est mort le 9 juillet à 91 ans. Le journaliste et écrivain Jacques Duquesne est mort le 10 juillet à 93 ans.

Le sujet qui préoccupe notre citoyen est celui des déchets. Notre administré trouve, après quelques recherches sur Internet (il faut donc maîtriser cet outil, y avoir accès et, de préférence, avoir un ordinateur chez soi), il trouve, que la question des déchets est régie par « l'interco ». Sur le site de la dite *interco*, se disant que sa question est vraiment très ordinaire, il cherche donc, bêtement, la réponse: *comment reconstituer mon stock de sacs papier pour les déchets de jardin ?*

Il ne trouve pas la réponse et il ne trouve même pas les modalités de ramassage de ce type de déchets. Des informations sur les déchets ménagers, sur les « *encombrants* », sur les déchets toxiques, oui. Mais rien sur les déchets de jardin et il y a pourtant beaucoup de jardins dans sa région. Un des sites de cette *interco* propose même des bacs de compostage. Mais sans dire que c'est une obligation...

Ne trouvant pas réponse à sa question notre administré ose l'impensable: il téléphone! Quelques sonneries et les messages habituels déroulent: *Appuyez sur 1 si vous êtes un homme, 2 si vous mangez du steak haché, 3 si vous aimez le rock, etc.* (bien sûr cela est inventé mais hélas, si proche de notre quotidien). Enfin une voix céleste (céleste dans le sens inespérée), annonce: « *Que puis-je pour vous ?* ».

L'administré, agréablement surpris, explique. La voix passe la communication au service « compétent » à qui notre administré doit reformuler sa question. Ce dernier indique qu'une réponse lui sera communiquée très rapidement. Il raccroche et dans les 5 minutes suivantes il reçoit par

courriel (car il a fourni son adresse mail), un message lui indiquant que sa demande est enregistrée sous le numéro... Encore 5 minutes et un 2^e message lui indique – ce qu'on a bien voulu lui indiquer déjà oralement – qu'une réponse lui sera communiquée rapidement. Enfin, un 3^e message, le plus cocasse lui parvient: « *Votre demande est acceptée, vous allez recevoir un avis favorable!* ». Mais hélas, pas encore la réponse à sa question: *Que puis-je faire de mes déchets de jardin ?*

Las, une semaine plus tard, après quelques nouveaux appels obstinés, notre administré est l'heureux détenteur de 5 numéros de dossier ayant généré donc 15 messages mail suivant la même procédure... mais pas encore la solution à ses feuilles mortes et autres branches et brindilles ramassées...

Notre administré est plutôt du genre réservé et il ne sait toujours pas ce qui lui a pris mais le fait est que, lors d'un nième appel, sentant croître son agacement, il s'exclame brutalement: « *Écoutez, s'il faut, je vais écrire au Président* » Et il raccroche. 5 minutes après la réponse arrive: « *Veillez nous excuser, l'interco ne distribue plus de sacs en papier, vous allez recevoir un bac dédié à ce type de déchets* ». Enfin!... Mais au fait, à quel Président voulait écrire notre administré? Avec le recul, il ne sait plus très bien à qui il pensait... Peut-être au Président de la République?

En tout cas, oyez, oyez, braves gens, retenez que quel qu'il soit, écrire au Président, semble faire encore son petit effet et malgré qu'ils soient si nombreux en

France (voir plus haut... département, région, syndicat, association, etc.)... ce titre reste magique!

Adrien Boros

Prairies sensibles

Lorsque vous arrivez sur le plateau de l'Aubrac, à l'intersection qui conduit, côté Aveyron, vers Laguiole et, côté Lozère, vers Nasbinals, vous pouvez lire sur des films d'enrubannage tendus entre deux poteaux de signalisation « *Non aux prairies sensibles* » ou encore « *Laissez pêter nos vaches* ». Messages réitérés, selon le même *modus operandi*, en plusieurs endroits de la Margeride dans le Nord Lozère.

En cause, la mise en place de périmètres classés « *prairies sensibles* » en zones *Natura 2000*. Il s'agit des prairies dites permanentes situées dans ces secteurs, qui ne peuvent être ni labourées, ni converties en terres arables. Ce qui exclut certaines pratiques, parmi lesquelles l'épandage, et conditionne l'octroi des aides PAC.

Sachant que ce zonage vient d'être élargi subitement selon un classement (encore une fois) décidé de façon aléatoire depuis Paris. Et ce, alors que les aides MAEC (Mesures agroenvironnementales et climatiques) attribuées pour compenser les surcoûts liés à la protection de la biodiversité étaient déjà en forte diminution.

Un nouveau classement qui vient donc d'être découvert récemment par plus de 300 agriculteurs lozériens. Des agriculteurs qui ont du

mal à accepter cette nouvelle contrainte écologique dans un contexte où la stigmatisation du monde agricole atteint des sommets avec, entre autres préconisations, celle de réduire le cheptel bovin rendu responsable par les environnementalistes du réchauffement climatique.

D'où cette inscription « *Laissez pêter nos vaches* » destinée à ceux qui (vacanciers en transhumance sur l'Aubrac), depuis Lutèce et leurs bureaux climatisés, veulent imposer leurs dogmes et expliquer aux agriculteurs comment ils doivent travailler.

Vent debout contre cette décision qui concerne presque 30 000 hectares supplémentaires, la Chambre d'agriculture de Lozère, la FDSEA et la Coordination Rurale de ce département dénoncent cette décision arbitraire et réclament un nouveau classement devant être décidé en concertation avec la profession. Ce qui serait, bien entendu, la moindre des choses.

Jean-Paul Pelras

Tabac

Les chiffres sont édifiants : 40 % de la consommation de cigarettes proviendraient du marché parallèle en France selon le rapport Consommation de cigarettes illicites dans l'UE, au Royaume-Uni, en Norvège, en Suisse, en Moldavie et en Ukraine réalisé par KPMG pour Philip Morris International.

En raison du poids croissant du marché de l'illicite, à savoir la contrefaçon (la production et la distribution de cigarettes par des réseaux illégaux) et la contrebande (l'importation au-delà de

la limite légale de 200 cigarettes), la France plombe le bilan de l'Europe avec une augmentation des cigarettes illicites par rapport à 2021 (près de 17 milliards de cigarettes, soit 47 % des volumes illégaux de l'UE au total). Lorsqu'on exclut l'Hexagone, le commerce de l'illicite au sein de l'UE baisse de 15 %.

Ces données démontrent l'inefficacité de notre politique fiscale anti-tabac. Malgré un niveau de taxes à hauteur de 554 % sur un paquet de cigarettes en 2019, le nombre de fumeurs s'est stabilisé à 15 millions de personnes, dont 12 millions de fumeurs quotidiens.

La hausse quasi constante des taxes sur le tabac depuis 10 ans devrait faire augmenter les recettes fiscales, mais ce n'est pas ce que nous constatons : les ventes de cigarettes chez les buralistes ont baissé de 10 % depuis le début de l'année, et elles s'accompagnent d'une chute de 2 % du rendement de la fiscalité du tabac.

Quant à la hausse de 30 % des ventes dans les réseaux légaux pendant les périodes de confinement, elle s'explique par le fait que les fumeurs n'avaient plus la possibilité de se tourner vers les réseaux parallèles.

En attendant, le rapport KPMG révèle que la contrefaçon représente 15,4 % de la consommation totale en France (contre 0,2 en 2017). Cela suggère que les fumeurs se tournent davantage vers le marché parallèle, en particulier les ménages les plus pauvres qui fument le plus, et pâtissent donc de la hausse régulière de la fiscalité (le prix d'un paquet de cigarettes a été multiplié par 3 en 20 ans).

Élodie Messéant

Téléphone

Cela partait d'une bonne intention : depuis mercredi 5 juillet 2023, les personnes visées dans des enquêtes de criminalité ou de terrorisme pourront être géolocalisées, enregistrées et filmées à leur insu grâce à l'activation à distance de leur propre téléphone et leur ordinateur par les services de police. On comprend bien sûr l'intérêt sécuritaire de cette mesure, bien pratique pour retrouver un criminel et l'empêcher de commettre un nouveau méfait.

C'est fort de la conviction d'avoir trouvé le remède miracle pour assurer la sécurité publique que l'Assemblée nationale a adopté l'article 3 de la loi d'orientation et de programmation du ministère de la Justice pour 2023-2027. Mais ce miracle pourrait être un terrible piège pour les Français.

Deux mises en application sont prévues. La première concerne les personnes visées dans le cadre d'une enquête pour crime ou délit puni d'au moins 5 ans d'emprisonnement ; elles seront seulement géolocalisées en temps réel. La seconde concerne les affaires de terrorisme, de délinquance et de criminalité organisée ; là en revanche, on ajoute la surveillance audio et visuelle.

Pour se défendre de toute politique orwellienne, Éric Dupont Moretti argue que le déclenchement à distance d'appareils connectés est déjà utilisé par les services de renseignement, sans l'autorisation du juge, alors que cette nouvelle disposition prévoit une surveillance maximale de six mois sous l'autorité du juge d'instruction.

Ce qui est inquiétant dans cette législation, ce n'est pas la surveillance accrue dont font l'objet des criminels dangereux. C'est l'entrée dans le droit commun d'une autorisation accordée à l'État d'entrer sans prévenir dans la vie privée de ses citoyens, de les mettre sur écoute quand il le juge nécessaire. Or bien souvent, les citoyens et l'État n'ont pas la même conception de la nécessité à un moment T.

Les nécessités sont aujourd'hui sécuritaires, seront-elles demain politiques ? Sanitaires ? Sans compter qu'une violation de la vie privée ne souffre pas de retour en arrière : qui, aujourd'hui, s'étonne encore de devoir montrer l'intérieur de son sac en entrant dans un lieu public ? Rien n'est vraiment grave, mais peu à peu, le domaine privé s'amenuise.

Lorsque l'école à la maison a été interdite sauf dérogation en 2021, c'était pour lutter contre l'islamisation des enfants dans les écoles coraniques ; il n'empêche que la liberté fondamentale de choisir l'instruction de son enfant a été ôtée à tous les parents.

Lorsque le gouvernement n'a pas le courage de faire des politiques ciblées, les restrictions touchent toute la population et chaque Français est considéré comme un criminel potentiel.

Lorsqu'il cible certaines catégories, en l'espèce des criminels particulièrement dangereux, c'est finalement la porte ouverte à une surveillance de masse encore plus pointue que celle déjà légalisée en 2020. Et tout le monde accepte ça au nom de la sécurité nationale.

Aliénor Barrière

Quelle suite ?

Indépendamment des annonces d'Emmanuel Macron pour le 14 juillet, le pouvoir politique doit tenir compte d'un certain nombre de données que la canicule estivale ne saurait recouvrir d'une trompeuse torpeur. Il y a ainsi le fait que l'opinion publique s'est montrée très choquée par les nuits de violences urbaines : après l'émotion, la colère devant les attaques d'institutions publiques s'est transformée en refus du défi non seulement aux forces de police, mais à l'État lui-même. Cela a fait basculer une écrasante majorité dans le camp de la demande autoritaire de rétablissement de l'ordre républicain. D'où le sondage Elabe BFM du 4 juillet montrant que, pour 89 % des personnes interrogées, il n'y avait là qu'un prétexte pour casser alors que 10 % seulement ont considéré qu'il s'agissait d'une révolte causée par la mort du jeune Nahel.

On ne peut oublier qu'il a fallu mobiliser 45 000 gendarmes et policiers, dont plusieurs centaines ont été blessés. Ont été dénombrés 23 878 feux sur les voies publiques tandis que 12 031 véhicules étaient incendiés, 2 508 bâtiments incendiés ou dégradés, dont 273 commissariats, bureaux de police et casernes de gendarmerie, 105 mairies incendiées ou dégradées et 168 écoles attaquées.

Dans un premier temps, l'insistance a été mise sur les tensions sociétales tandis que certains, surtout à l'étranger, y voyaient les effets d'une immigration non contrôlée. Des observateurs ont d'ailleurs relevé que la sensibilité des

jeunes des cités ne se déclenchait que si la victime était perçue comme un des leurs, à savoir un homme musulman, et que le tireur appartenait aux forces de l'ordre. On a donc pu parler de régression à la fois ethnique et culturelle, avec un discours des émeutiers opposant leur « nous » à un « eux » traduisant leur refus d'appartenance en se crispant sur une identité raciale et religieuse, tout en servant des gangs. L'écrivain algérien Boualem Sansal en a bien vu les bénéficiaires : les islamistes « sont dans une démarche de conquête des cœurs et des territoires, mais aussi des espaces économiques, industriels, religieux ».

Or, il faut savoir que, à l'encontre des idées reçues, les pouvoirs publics ont beaucoup investi dans les quartiers dits sensibles et cela depuis 1978, tous régimes confondus. D'après la Cour des comptes, l'État, les collectivités locales et l'Union européenne leur ont consacré, depuis cette date, pour près de 100 milliards d'euros. Ces territoires sont par ailleurs dotés des services publics habituels et, à travers les réseaux d'éducation prioritaires, ils bénéficient d'un dédoublement des classes en collège, de plus de personnels de surveillance, etc. La France périphérique, celle qu'on appelle de la diagonale du vide et qui s'est manifestée lors de la crise des Gilets jaunes, n'a jamais bénéficié d'un tel programme, alors qu'y ont fermé beaucoup de perceptions, d'écoles, de postes, de tribunaux, d'hôpitaux ou de maternités. On a ainsi pu dire qu'on parle pour les banlieues en milliards, mais pour la ruralité en

millions... Il faudra bien ne pas oublier ces réalités.

Jean-Gabriel Delacour

Présidentielle

Pour l'élection présidentielle, la scène politique s'anime d'ordinaire deux ans avant la consultation. Mais certains sont si pressés qu'ils n'ont pas attendu la rentrée de septembre pour faire part de leurs intentions. Ils n'ont pas non plus jugé utile de prendre le temps de réfléchir aux multiples causes des émeutes urbaines et aux responsabilités que la classe politique pourrait avoir dans ce désastre national.

Bien entendu, la publication de sondages accompagne les déclarations des présidentiables. Beaucoup dénoncent le caractère fictif des sondages qui sont publiés un an ou même six mois avant l'élection. À quatre années de distance, l'exercice relève de la divination. C'est ainsi que le quotidien économique La Tribune annonce que « Les Français se préparent déjà à un match Édouard Philippe contre Marine Le Pen en 2027 ». L'ancien Premier ministre serait même le candidat préféré des Français, celui qui redonnerait espoir à 33 % de nos concitoyens. Il n'en faut pas plus

pour présenter comme un recours le président du groupe Horizons, alors que les enquêtes d'opinion continuent de souligner la défiance massive des Français à l'égard de la classe politique.

Édouard Philippe n'est pas le seul à prendre ses marques. À l'occasion des Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, Carole Delga a déclaré que « Oui, je prendrai ma part » dans l'élection de 2027. Or la présidente du conseil régional d'Occitanie fait partie des socialistes qui refusent la Nupes, tout comme Bernard Cazeneuve, l'ancien ministre de l'Intérieur de François Hollande qui se verrait bien candidat. À gauche, il faut aussi compter sur François Ruffin, si Jean-Luc Mélenchon ne lui coupe pas l'herbe sous le pied – tandis qu'à droite Xavier Bertrand n'a pas renoncé.

L'impatience des candidats à la candidature et l'intérêt des médias pour ce début de compétition montrent que, pour beaucoup, le quinquennat d'Emmanuel Macron est en train de se terminer. Confronté à de multiples crises, le président de la République restera-t-il simple spectateur dans la guerre de succession qui s'engage ?

Claudine Uzerche

La revue des patronages

Pour recevoir le n° 4,
abonnez-vous – 1 an :
50 € (tarif normal).

Chèque à l'ordre de

SPFC - ACIP

60 rue de Fontenay

92350 Le Plessis-Robinson



Le sommet de tous les dangers

Les 31 pays membres de l'Alliance Atlantique les 11 et 12 juillet à Vilnius, capitale de la Lituanie, ne pouvaient pas s'approcher plus près de la frontière russe et biélorusse et de l'Ukraine. Les perspectives sont particulièrement sombres.

D'abord sur le sujet même de l'offensive ukrainienne qui piétine : fallait-il que le bloc occidental soit à ce point démuni pour ravitailler Kyiv qu'il ait recours à des bombes dites à sous-munitions prohibées par tous ses membres européens signataires de la convention d'Oslo de 2008, mais non des États-Unis ni d'ailleurs de la Russie ou de la Chine ? Comment réguler demain l'emploi de la force par l'ennemi ? Faut-il « gagner » la guerre à ce prix ? Une guerre ne peut pas être qualifiée de « juste » si elle emploie des moyens illégitimes.

Ensuite sur le thème de la défense de l'avant : les pays membres ont déployé environ 30 000 hommes dans les États frontaliers, Pays baltes, Pologne et Roumanie, dont trois à quatre mille Français (le chiffre varie en fonction des rotations). On parle désormais de divisions. La France pourrait en projeter une seule, mais une tout de même. L'Allemagne aussi. Moscou et Minsk ont beau jeu de parler de « plans d'invasion ». Bien sûr qu'il faut des plans si l'on projette des forces !

En troisième lieu, la Chine : quatre pays du Pacifique (et non de l'Indo-Pacifique) ont été invités à

Un été d'inquiétude

La plupart d'entre nous va prendre au moins quelques jours de vacances estivales. Mais comment ne pas avoir mauvaise conscience et ne pas s'inquiéter quand une guerre de haute intensité se poursuit sur notre propre continent ? Selon l'Onu, elle aura fait 9 000 morts parmi les civils ukrainiens dans les 500 derniers jours. Et combien de victimes militaires ? Autant ou le double et la même chose ou plus du côté russe.

Les Ukrainiens ont accusé, le 4 juillet, les Russes d'avoir piégé la centrale nucléaire de Zaporijjia afin de faire exploser les toits de plusieurs réacteurs en cas de contre-attaque ukrainienne. Les stratèges russes, dont on a vu l'impéritie le 22 mars 2022 lors de l'attaque ratée sur Kiev, sont capables de tout, même et surtout des pires bêtises. On l'a compris avec l'explosion du barrage de Kakhova, qui leur a permis certes de dévier la contre-offensive ukrainienne, mais en créant une catastrophe écologique majeure. On reste également pantois devant l'épisode de la rébellion de Prigojine... Aujourd'hui les Russes se font tirer l'oreille pour renouveler l'accord proposé par la Turquie sur l'exportation du blé ukrainien par la mer Noire. C'est la famine qui menace de nombreux pays, notamment d'Afrique, là où la milice Wagner pille les ressources naturelles sous prétexte de combat anti-djihadiste. Plus la Russie s'enfonce dans une guerre absurde – qu'elle ne peut, dit-on, pas perdre, mais dont ne voit pas non plus comment elle pourrait la gagner – et plus elle perturbe gravement la marche du monde, qui n'est déjà pas une vallée de roses en temps « normal ».

Les Occidentaux en sont réduits à espérer que la Chine poussera son allié russe dans le sens de la retenue et de la sagesse, mais en quoi la politique intérieure et extérieure de la Chine serait-elle porteuse de paix ? Alors l'Alliance avec les États-Unis semble la seule porte de salut. Mais à quel prix ?

Pendant ce temps, nos banlieues s'enflamment, le climat se dérègle, notre dette publique s'alourdit comme jamais, mais ces affaires paraissent presque dérisoires face aux malheurs des pays en guerre extérieure ou civile. Sauf qu'il n'y a qu'une seule Terre et une seule humanité et qu'on demande à nos hommes politiques de garantir notre avenir en prenant des décisions raisonnables et courageuses. Ah oui, dans un an, du 6 au 9 juin 2024, les 27 États de l'Union européenne renouvelleront leur « Parlement » pour cinq ans. Pas sûr que les vacanciers d'aujourd'hui s'en soucient le moins du monde et ils n'ont peut-être pas tort. Laissons-les prendre un peu de bon temps. Ils en ont besoin.

Frédéric Aimard

Vilnius, le Japon, la Corée du sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le secrétaire général de l'Alliance était en janvier à Tokyo et à Séoul où il avait annoncé l'ouverture de bureaux de liaison. La France fut la seule à s'émouvoir. Le sujet est sur la table à Vilnius. Où est la boussole ?

Enfin, le poste de secrétaire général occupé depuis neuf ans par le Norvégien Jens Stoltenberg devait être pourvu. Les discussions furent chaudes. La Première ministre estonienne eut été une provocation gratuite en-

vers Moscou. La Première ministre danoise a raté son examen de passage auprès de Biden. Le prédécesseur de Stoltenberg était déjà danois. Elle risquait de se heurter à un veto turc comme l'adhésion de la Suède. Le Danemark n'est pas membre de la politique commune européenne de sécurité et de défense. Le ministre de la Défense britannique, Ben Wallace, principal boutefeu de la guerre en Ukraine, s'était mis sur les rangs, soutenu par les Pays-Bas et la Pologne. Il dut essuyer un humiliant refus de l'al-

lié soi-disant « privilégié », Biden encore. Paris et Berlin auraient brandi le Brexit comme un inconvénient. En réalité, les Américains en sont restés à leur idée première qui était de promouvoir l'actuelle présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen. Celle-ci ne sera disponible que dans un an. Qu'à cela ne tienne, Stoltenberg remplira pour une dixième année. Le plan est clair : ancrer l'Union européenne tout entière solidement dans l'Otan. Von der Leyen fut la pire des ministres de la

■ **Chine** : Mécontente des mesures de protection économique et des reproches sur son attitude conciliante avec la Russie, la Chine a annulé, le 4 juillet, la visite programmée du chef de la diplomatie européenne Josepp Borell. Face aux mesures américaines pour empêcher les entreprises américaines de transférer leurs technologies dans les puces électroniques de dernière génération, la Chine a décidé de soumettre à conditions ses exportations de terres et métaux rares dont elle a un quasi-monopole mondial.

■ **Ukraine** : Le président Zelinsky s'est rendu en Bulgarie et en République tchèque (6 juillet) et en Turquie (7 juillet) pour parler avec les présidents de ces pays de l'éventuelle adhésion de son pays à l'Otan, de fourniture d'armes, et de l'accord avec la Russie sur l'exportation du blé ukrainien. Le sommet de l'Otan des 11 et 12 juillet à Vilnius en Lituanie aborde les mêmes questions. La livraison par les États-Unis de bombes à sous-munitions (interdites par le traité d'Oslo de 2008) est très critiquée par les 123 pays qui ont ratifié ce traité. Le 8 juillet le président Zelinsky a fait une visite symbolique sur l'île des serpents qui, cédée à l'Ukraine par la Roumanie lors d'un arbitrage international en 2009, a été envahie par les Russes le 24 février 2022 qui l'ont abandonnée le 30 juin sous les bombardements ukrainiens.

■ **Pétrole** : La Marine américaine annonce avoir fait fuir des navires de guerre iraniens qui tentaient, le 5 juillet, de s'emparer de

Défense de l'Allemagne entre 2013 et 2019. Peu importe. L'Union n'a pas de compétence directe en matière militaire ni de personnalité étatique. Il faudra que la Dame soit présentée par le chancelier Scholz, qui est du bord politique opposé. Qu'importe. Berlin obtiendra certainement des compensations.

Dominique Decherf

Ariane V

Après deux reports (problème technique puis météo), la fusée Ariane V a quitté son pas de tir pour sa dernière mission le 5 juillet. Une 177^e mission réussie ce qui permet à l'Agence spatiale européenne d'afficher une grande satisfaction. Le tir a permis d'envoyer deux satellites, l'un français pour la défense et l'autre expérimental pour les Allemands.

Même la NASA avait confié à l'agence européenne le soin de lancer le fameux télescope James-Webb. Parmi ses succès on peut aussi noter l'envoi de Rosetta sur la comète Tchouri en 2004 et Juice vers Jupiter en 2023.

Ce lanceur lourd européen est l'initiative de douze pays européens qui a permis à l'Agence Spatiale européenne de s'imposer sur le marché des satellites, notamment face aux Américains. Mais avec l'arrivée de SpaceX qui réalise presque un tir par semaine, la concurrence est devenue rude. Malheureusement le programme Ariane VI a pris du retard et n'est pas attendu avant quasiment deux ans. Il devrait diviser par deux les coûts d'envois.

Le souci par contre, c'est en termes d'emplois,

car l'arrêt du programme d'Ariane V va entraîner près de deux cents suppressions d'emplois.

Une période de creux s'annonce donc pour l'Europe spatiale en attendant Ariane VI. Depuis la fin de l'exploitation des fusées russes avec Soyouz et le développement de SpaceX, la marge de manœuvre s'est considérablement réduite.

Philippe Buron Pilâtre

Chine

Les pourparlers sino-américains ont repris : après la visite du secrétaire d'État Anthony Blinken les 19 et 20 juin, son homologue chinois a accepté de se rendre à Washington ; la secrétaire au Trésor, Janet Yellen, s'est également rendue dans la capitale chinoise du 6 au 9 juillet. Tandis que sont prises des mesures restrictives – du côté américain l'exportation de technologies et du côté chinois certains métaux rares –, les autorités communistes poursuivent avec constance la politique qui consiste à leur donner tous les droits, y compris sur leurs propres citoyens. Pour paraphraser le linge informatique, on pourrait dire : tous en ligne, tous sur la même ligne. Ces techniques sont d'ailleurs tellement élaborées qu'elles sont vendues à d'autres pays.

Comme par hasard, une nouvelle loi chinoise sur le contre-espionnage, datée du 26 avril, interdit le transfert de toute information liée à la sécurité nationale, y compris dans le domaine économique, et élargit la définition de l'espionnage. Par ailleurs, le Parlement de la République populaire

a adopté, le 28 juin, un autre texte sur les relations extérieures qui permet à la Chine de se soustraire, au nom de sa souveraineté, aux dispositions d'un traité international et même d'appliquer sa propre législation hors de ses frontières. C'est d'ailleurs ce qui se produit déjà avec les « commissariats clandestins » chargés de traquer les dissidents pour les ramener à Pékin et qui se trouvent installés dans de nombreux pays ; on en aurait ainsi recensé quatre en France, à Paris, à Noisy-le-Grand et à Aubervilliers, ce que le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a refusé de commenter officiellement.

Dans le même esprit, un programme de formation pour les responsables religieux leur demande de renforcer les échanges avec l'étranger pour développer l'entente et l'amitié avec des personnes d'autres pays afin de créer un « environnement externe favorable » servant la capacité de Pékin à influencer à l'extérieur, par l'attraction et la persuasion. Les responsables religieux sont ainsi invités à renforcer leurs efforts afin de soutenir la culture traditionnelle et les valeurs chinoises autour d'une identité spirituelle unique auprès de la communauté internationale et on se doute bien qu'il ne peut s'agir que du communisme version Xi Jinping. Pour celui-ci, selon ses directives de 2021, les religions doivent en effet être guidées par les valeurs socialistes fondamentales et donc « renforcer l'éducation au patriotisme, au collectivisme et au socialisme parmi les cercles religieux, afin d'améliorer l'enseignement de l'histoire du Parti, de la nouvelle Chine, de la

réforme, de l'ouverture et du développement socialiste ».

Concrètement, a été lancée une base de données en ligne et un système de vérification pour les membres des divers clergés autorisés. De même, les « vrais patriotes chrétiens de Hong Kong » sont définis comme ceux qui sinisent leurs églises à la manière de la Chine continentale.

Jean Étèvenaux

Le sultan décolonisateur

Les émeutes et pillages dans de nombreuses villes françaises ont amené Recep Tayyip Erdoğan à exprimer son « inquiétude » d'une manière assez vive en affirmant que ces événements « conduisent à davantage d'oppression des musulmans et des migrants ». Le grand propagateur des droits de l'homme a cru également pouvoir établir un rapport avec les clandestins échoués près des côtes grecques, dans lesquels il voit « le signe de la mentalité coloniale, arrogante, inhumaine basée sur la suprématie de l'homme blanc [...] ». Dans un style que ne renieraient pas les wokistes des deux côtés de l'Atlantique, il en a profité pour stigmatiser d'une manière plus générale « les pays connus pour leur

passé colonial, où le racisme culturel s'est transformé en racisme institutionnel qui se trouve à l'origine des événements en France ».

Passons sur l'ambiguïté de la référence à « l'homme blanc », notion assez vague qui comprenait pourtant à la fois les Turcs et les Arabes. Quant à la « mentalité coloniale », il est difficile d'oublier que, dans la longue lignée des empires musulmans, tels les Omeyyades, les Abbassides, les Fatimides ou même les Perses, les Ottomans ont bien tenu leur place, plus précisément pendant plus de six siècles, de 1299 à 1923. Ils se sont étalés sur trois continents, l'Europe, l'Asie et l'Afrique, remontant jusqu'à Vienne et lançant des raids jusqu'en Europe du Nord, tandis que les Balkans leur restaient soumis durant des centaines d'années.

On sait que le nouveau sultan de Constantinople aspire plus ou moins à réunir les peuples turcophones ; il existe même une Organisation des États turques couvrant l'Asie centrale. Quant aux pays arabes du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, ils n'ont pas oublié qu'ils ne se sont émancipés de l'empire ottoman qu'après la Première Guerre mondiale, aidés par les « racistes blancs » de la France et du Royaume-Uni.

Précis

Société des lecteurs de Maurice Barrès

Pour adhérer à la Société des lecteurs de Maurice Barrès, il vous suffit d'adresser un courrier au siège de l'association, en précisant vos coordonnées et en joignant votre cotisation (chèque à l'ordre de Frédéric Aïmard). Le tarif des cotisations pour l'année 2023 est fixé à 50 € (tarif général), 100 € (membre bienfaiteur), à partir de 200 € (mécène).



deux pétroliers battant pavillons des îles Marshall et des Bahamas dans le détroit d'Ormuz.

■ **Sénégal** : Le président Macky Sall a annoncé le 3 juillet qu'il ne briguera pas un troisième mandat présidentiel en 2024 comme on lui en prêtait l'intention.

Tunisie : La ville de Sfax connaît de graves troubles anti-immigrés subsahariens après plusieurs incidents dont la mort d'un Tunisien poignardé, le 3 juillet, par un Camerounais. L'armée a conduit une centaine d'immigrés à la frontière libyenne. D'autres tentent de fuir la ville par le train.

■ **Pays-Bas** : Le Premier ministre Mark Rutte (droite libérale - VVD) a démissionné le 7 juillet, faute d'un accord avec les trois autres partis de sa majorité (chrétiens-démocrates du CDA, centristes libéraux du D66 et les quelques députés protestants de ChristenUnie) sur une politique de l'accueil des réfugiés politiques.

■ **Écosse** : Charles III et Camilla, accompagné de William et Kate, se sont fait présenter « les honneurs d'Écosse » (sceptre, couronne et épée) le 5 juillet en la cathédrale Saint-Gilles d'Édimbourg au cours des festivités (procession, parade militaire...) qui accompagnent traditionnellement en Écosse le couronnement du roi.

■ **Irlande** : On apprend dans La France Agricole (6 juillet) que « le gouvernement irlandais propose six cents millions d'euros de compensation aux éleveurs laitiers volontaires pour faire abattre 200 000

vaches. Ce plan macabre, qui s'étalera sur trois ans, se veut une réponse à l'urgence climatique. »

■ **Église** : Le 9 juillet, le pape François a créé 21 nouveaux cardinaux, parmi lesquels l'évêque d'Ajaccio, Mgr François-Xavier Bustillo, 54 ans, franciscain et Franco-Espagnol... et le Français Christophe Pierre, 77 ans, nonce aux États-Unis.

■ **Cinéma** : Le film *Sound of Freedom*, est sorti sur les écrans américains le 4 juillet, avec Jim Caviezel et Mira Sorvino en vedettes, et est en tête du box office. C'est un thriller qui met en cause des réseaux d'enlèvement d'enfants à des fins sexuelles et de trafic d'organes. Pour le quotidien britannique de gauche *The Guardian*, il s'agit d'un « thriller paranoïaque adossé à des théories complotistes. » Karl Zéro s'active pour qu'il sorte en France

■ **Éoliennes** : L'annonce fin juin de graves défauts sur ses éoliennes, avec des coûts de réparation estimés à 1 milliard d'euros, a fait retomber les cours de Siemens Gamesa, filiale espagnole du conglomerat allemand, qui est le second fabricant mondial d'éoliennes. Tout le secteur est concerné par une obsolescence rapide des matériels déjà installés, la difficulté à les recycler, notamment pour les éoliennes en mer, et le manque de pièces de rechange à cause du ralentissement des échanges avec la Chine et de l'augmentation du prix des matières premières.

La vie plutôt que le vivant

par Fabrice de Chanceuil

Le 30 juin dernier, un collectif de responsables d'associations chrétiennes, plutôt marquées comme progressistes (Mouvement chrétien des retraités, Chrétiens dans le monde rural, Mouvement Laudato Si', Mouvement rural de la jeunesse chrétienne, Centre de recherche et d'action sociales), ont lancé un appel aux évêques de France pour leur demander de prendre des engagements plus concrets face aux défis écologiques.

Cet appel fait suite au livre publié le 25 mai précédent par la Conférence des évêques de France, à l'occasion de la semaine *Laudato Si'*, intitulé *Ensemble pour notre terre* (Bayard Éditions, Mame, Éditions du Cerf). Pourtant, dans la présentation de leur livre, ses auteurs, qui ont y rassemblé les conclusions de trois années de travail mené conjointement par l'Église et des acteurs de la société civile, ont insisté sur les pistes d'engagements très concrets adressées, à travers 44 propositions, aux diocèses, aux paroisses, aux mouvements et communautés catholiques.

Les rédacteurs de l'appel ne contestent certes pas le document dont ils soulignent d'ailleurs le caractère exceptionnel « *parce qu'une expression publique et collégiale des évêques français sur l'écologie est chose rare* ». Exceptionnel mais pas unique puisque, dès 2000, la Commission sociale des évêques de France appelaient déjà les chrétiens à revisiter leur théologie de la Création pour gérer la Terre avec sagesse et la rendre habitable pour tous.

En outre, le texte de l'appel se félicite de l'expression directe de plusieurs évêques qui n'hésitent pas à parler de « *changement radical* » voire de « *décroissance* ». Il ne méconnaît pas davantage les avancées déjà vécues au sein de l'Église notamment à travers le label *Église verte* auquel plus de 800 paroisses ont aujourd'hui adhéré et dont l'une des signataires, Laura Morosini, a d'ailleurs longtemps été la responsable.

Néanmoins, les auteurs de l'appel estiment que le compte n'y est pas, surtout quand ils comparent la situation de la France à celle d'autres pays. Et de citer plusieurs diocèses, en particulier celui d'Assise, qui ont décidé de ne plus accepter un centime de l'indus-

trie fossile ou de sortir leur épargne de cette industrie. On bien encore la Conférence épiscopale britannique qui s'est fixée l'objectif d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2038.

En fait, Ensemble pour notre terre comporte bien des propositions sur le désengagement des énergies fossiles mais aussi pour la mobilisation des catholiques en faveur de la lutte contre les changements climatiques mais les signataires de l'appel s'émouvent du fait « *qu'aucun diocèse ne témoigne encore d'un engagement public parmi ces propositions* ».

Pour autant, le texte ne comporte aucune injonction et se conclut par la mention de l'« *espérance* » même si on aurait aimé voir ce mot introduit par un E majuscule.

Si cet appel est peu contestable dans ses intentions, on ne peut, qu'une fois encore, s'étonner que des mouvements catholiques, disant se placer dans la continuité de l'encyclique *Laudato Si'* du Pape François publiée en 2015, ne s'attachent qu'à la dimension environnementale de l'écologie intégrale prônée par le Saint-Père en omettant complètement sa dimension d'écologie humaine.

Force est de constater en effet que l'espèce la plus menacée aujourd'hui n'est pas la baleine bleue ou le rhinocéros blanc mais l'Homme qui est contestée dans son anthropologie. Au moment où le Gouvernement français s'apprête à présenter une loi sur la fin de vie ouvrant la voie à l'euthanasie et que plane toujours le risque d'une réforme de la Constitution inscrivant dans son préambule le droit à l'avortement, on pourrait s'attendre à ce que l'indignation des écologistes catholiques soit focalisée en priorité sur cette menace.

De fait « *Toute vie est un don pour le monde* » a déclaré le Conseil permanent des Évêques de France le 9 décembre 2022 au sujet de l'éventuelle inscription dans la Constitution de l'interruption volontaire de grossesse tandis que les évêques réunis à Lourdes le 28 mars 2023 ont réitéré leur opposition à l'aide active à mourir.

Mais quel appel a retenti de la part des écologistes catholiques pour appuyer ces propos ou leur demander d'être plus concrets ? ■